

Zeitschrift: Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany

Band: 15 (1954-1956)

Artikel: La citation des variétés-types

Autor: Baehni, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-880488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La citation des variétés-types

par

Charles BAEHNI

Nous n'en sommes plus au temps où le désir d'attacher leur nom à celui d'un taxon incitait des botanistes, même sérieux, à créer des unités ou à les rebaptiser pour le plaisir : on s'est aperçu heureusement que c'est une opération parfaitement vaine, surtout à notre époque où la notion de changement, dans la nomenclature, domine celle de stabilité.

Fournir une référence bibliographique, et non une réclame permanente, telle est la raison pour laquelle on cite l'auteur d'un nom et les fondements légaux de cette manière de faire se trouvent à l'art. 55 du Code de la nomenclature.

En instituant l'art. 35 selon lequel les taxa d'un rang inférieur à l'espèce et qui renferment le type nominal du taxon supérieur doivent être désignés par une épithète sans nom d'auteur, on a voulu deux choses : d'une part, décourager les botanistes sans scrupules (mais y en a-t-il vraiment ?) qui auraient publié des pages de variétés-types, et d'autre part (c'est là le point réellement important) bien marquer que la simple reconnaissance d'une variété-type ne justifiait pas la désignation d'un auteur autre que celui du taxon supérieur.

Ainsi, selon le Code même, et pour employer un exemple désormais classique, on doit écrire : *Lobelia spicata* Lam. var. *spicata* et non pas *Lobelia spicata* Lam. var. *spicata* Auteur.

Cette façon d'écrire, adoptée au Congrès de Stockholm, n'est pas sans avoir des désavantages ; quelques botanistes ¹ qui les ont reconnus ont suggéré des modifications de l'art. 35 ou même proposé sa sup-

¹ Voir *Regnum veg.* 4 : 58. 1954, Prop. FOSBERG, JANCHEN, LITARDIÈRE.

pression. Au Congrès de Paris¹, ces propositions ont toutes été rejetées. Mais l'une au moins des difficultés subsiste et il faudra bien qu'on la lève ; c'est une tentative d'apporter une solution nouvelle qui est présentée ici.

Il est certain que la notation :

Lobelia spicata Lam. var. *spicata*

présente, pour qui connaît l'espèce, d'immenses avantages sur sa concurrente

Lobelia spicata var. *originalis* McVaugh

La génération qui viendra après nous et qui n'aura pas connu les désagréments dont nous souffrons, au moment du changement, n'en voudra plus d'autre. Mais cette forme de citation a aussi un inconvénient majeur.

En effet, dans le système de références auquel nous sommes accoutumés, l'anonymat dans lequel s'enveloppe le var. *spicata* rend la valeur de celui-ci suspecte. On est tenté de se demander : quel botaniste a dit que ce var. *spicata* était synonyme du var. *originalis* McVaugh ? Pouvons-nous être certains que la pensée de McVAUGH n'a pas été trahie par un copiste anonyme ? Si McVAUGH écrit que son var. *originalis* renferme le type² de l'espèce, on peut avoir toute confiance : le nom de l'auteur est une bonne caution. En revanche, où irons-nous nous assurer que le nom de var. *spicata* ne dissimule pas une confusion, un mélange, un oubli³ ?

Dorénavant, au lieu d'avoir en mains une description du var. *originalis* en tous points comparables à celles des autres variétés de l'espèce *spicata*, nous en serons réduits à définir la variété-type par une opération qui ressemblera fort à une soustraction. Pour reprendre l'exemple ci-dessus, on obtiendra la définition du var. *spicata* en ôtant de la description de l'espèce tout ce qui n'est pas *Lobelia spicata* var. *hirtella* A. Gray, var. *leptostachys* (A. DC.) Mackenzie & Bush, var. *campanulata* McVaugh et var. *scaposa* McVaugh. Ce n'est pas très élégant ni très commode.

Or, les débats du Congrès de Paris ont permis de se rendre compte que deux conceptions de l'espèce (au moins !) pouvaient coexister. Selon les uns (apparemment les plus nombreux), l'espèce englobe

¹ Voir *Taxon* 4 : 150. 1955.

² Comme il l'a fait dans *Rhodora* 38 : 308. 1936.

³ Et demandons-nous, en passant, pourquoi le Code cite comme synonyme var. *originalis*, alors que McVAUGH lui-même (*North Amer. Flora* 32A : 72. 1943) adopte le nom plus ancien de *parviflora* A. Gray 1878 ?

toutes ses variétés ; selon les autres (et W. ROBYNS s'est fait le brillant défenseur de cette thèse), les variétés représentent autant d'appendices qui se rattachent à l'espèce. Bien que nous soyons fermement persuadés que la première interprétation est la meilleure, il nous paraît qu'*au point de vue de la nomenclature*, celle adoptée par ROBYNS offrait plus d'avantages. En effet, pour lui, le *Lobelia spicata* reste ce qu'il était au temps de LAMARCK, c'est-à-dire depuis 1791 et la plupart des observations postérieures se trouvent incluses dans les descriptions variétales d'A. GRAY, McVAUGH et autres.

D'un autre côté, l'idée selon laquelle toute nouvelle variété s'insère dans le concept spécifique original, a comme corollaire ceci : toute nouvelle variété *modifie* le concept spécifique de LAMARCK. Encore une fois, nous croyons que c'est juste : ces modifications représentent les acquisitions de la science depuis LAMARCK ; mais nous admettons en même temps aussi qu'elles doivent se répercuter sur la variété-type.

Ainsi, en lisant la description du *Lobelia spicata* par LAMARCK, on s'aperçoit que cet auteur n'a pas mentionné la couleur des fleurs. McVAUGH, sauf dans la clef¹, n'en dit rien non plus, mais il a décrit, pour la var. *spicata*², des corolles blanches à pourpre-bleu foncé ; il n'a pas indiqué la couleur chez le var. *hirtella*, mais précisé que celle du var. *leptostachys* est pourpre-bleu clair, celle du var. *campanulata* est pourpre foncé à clair voire blanche, celle du var. *scaposa* blanc pur à pourpre-bleu clair.

Si nous n'avions à notre disposition que la description de LAMARCK et les diagnoses des variétés autres que var. *originalis*, comment connaîtrions-nous la couleur des fleurs chez le var. *spicata* ? Il en va de même avec un grand nombre de caractères au moyen desquels McVAUGH contraste les variétés avec la variété-type. On peut donc conclure que l'étude de McVAUGH pour la connaissance de la variété-type est indispensable.

Pour rendre mieux sensible son apport, nous avons placé côte à côte les descriptions du *L. spicata* et du *L. spicata* var. *spicata* (= *parviflora*) telles qu'on les trouve dans l'*Encycl.* **3** : 587. 1791 et dans le *North Amer. Flora* **32A** : 72. 1943, mais en nous limitant aux tiges et aux feuilles. En italique, on trouvera dans la colonne de droite ce qu'il y a de nouveau ou de modifié par rapport à l'ancienne description de LAMARCK : ce sont en somme les acquisitions qui se perdraient si l'apport de McVAUGH était oublié.

¹ *North Amer. Flora* **32A** : 38. 1943.

² Qu'il nomme var. *parviflora*.

LAMARCK

Encycl. 3 : 587. 1791.*Lobelia spicata*Tige

droite
très simple
1,5 pied de haut

à poils courts

anguleuse

Feuilles

oblongues-spathulées
obtuses
légèrement dentées ou crénelées
rétrécies vers la base

inférieures les plus larges (à peine
1 pouce)

MCVAUGH

in *North Amer. Flora* 32A : 71. 1943.*Lobelia spicata* + var. *originalis*Tige

étroite
dressée
généralement non ramifiée
20-120 cm. de haut.
5 mm. de diam. ou moins à la base
généralement pourpre-rouge à la base
pubescence dense et courte près de la
base, devenant glabre et verte vers le
sommet, tige souvent pubescente sur
les angles formés au-dessous des bases
décurrentes des feuilles

Feuilles

caulinaire : 3-20
généralement non appliquées contre la
tige
minces
sessiles
ou les inférieures atténuées en pé-
tioles courts et marginés
inférieures obtuses
oblancéolées, oblongues ou obovées
atteignant 2,5 cm. de large
10 cm. de long
grossièrement et peu profondément dentées
ou subentières
sup. graduellement plus petites aiguës-
lancéolées
les dernières stériles souvent denticulées
d'une manière plus marquée
indistinguables des bractées inj. de l'épi
basilaires (si présentes) obovales
obtuses
pubescentes
1-12

pubescence : un peu velues surtout en dessous et sur les bords

atténuées en pétioles bien définis
pubescence : toutes les feuilles pubescentes sur chaque face : *poils courts, raides*, principalement aux marges et à la base.

La suppression du nom d'auteur, dans l'esprit des botanistes réunis à Stockholm, devait signifier que la variété typique était un simple reflet de l'espèce, telle qu'elle avait été décrite avant la découverte des variétés. Mais nous voyons bien (et nous avons toujours su) que nous devons tenir compte des acquisitions faites depuis la description originale, dans le cas présent, de repérer et de tenir compte des adjonctions (ici en italiques) faites par McVAUGH à l'espèce-variété de LAMARCK. L'essentiel, pour les botanistes, n'est donc plus de retrouver la description de LAMARCK (sauf dans les cas de contestation ou simplement de découverte de nouvelles unités subordonnées), mais de mettre la main sur la description plus complète de l'auteur américain.

L'absence de référence voulue par les auteurs du Code n'est certes pas un bon moyen pour retrouver cette description. Or, pendant de nombreuses années à venir, nous pouvons être assurés que la description de 1943 restera valable et pourtant la notation actuelle renvoie à LAMARCK et non pas à McVAUGH. Voulons-nous réellement perdre tout le bénéfice du travail de l'auteur américain sous le prétexte, faux comme il vient d'être démontré dans ce cas, que la distinction par McVAUGH de la variété-type n'est pas assez originale pour qu'on ait besoin de s'y référer ?

De plus, nous pouvons être certains que McVAUGH n'a pas dit le dernier mot au sujet de cette variété. Lui-même, ou d'autres botanistes après lui, pourrait s'intéresser à la cytologie, à l'embryologie, à l'anatomie, à la chimie de cette espèce et apporter des éléments nouveaux. Avec ces éléments, on composera de nouvelles descriptions auxquelles nos successeurs devront se référer ; mais notons bien que le nom restera le même, *Lobelia spicata* Lam. var. *spicata*. Comment feront nos descendants pour se référer à ces descriptions successives toujours couvertes par le même nom renvoyant à Lamarck ?

Il existe une solution simple et qui consiste à dater le nom en employant une formule qui serait :

Lobelia spicata Lam. var. *spicata* 1943

Une minute de recherche dans le Gray Index nous permet de trouver — à vrai dire, pas sous le nom de *Lobelia spicata* mais sous

d'autres noms d'espèces — la date de 1943 et, grâce à celle-ci, la référence au travail de McVAUGH.

Allons plus loin. Nous constatons que la plus ancienne variété publiée dans cette espèce est le *Lobelia spicata* var. *hirtella* A. Gray (1878) ; l'une après l'autre sont apparues les var. *leptostachys* (A. DC.) Mackenzie & Bush (1902), *campanulata* McVaugh (1936) et *scaposa* McVaugh (1936). Nous sommes en droit de penser et de dire qu'il y a eu, l'un après l'autre, un *Lobelia spicata* var. *spicata* de 1878, créé au moment où ASA GRAY a distingué sa variété *hirtella* (synonyme du *parviflora* A. Gray), la même variété *spicata* mais redéfinie en 1902, une nouvelle version de McVAUGH en 1936, une dernière, par le même auteur et à peine différente en 1943. Donc, si nous écrivons

Lobelia spicata var. *spicata* 1878,

nous ne faisons rien dire à ASA GRAY qu'il n'a voulu dire, en particulier nous ne lui attribuons pas une épithète qu'il n'a pas lui-même créée. Mais nous permettons aux botanistes de repérer sans difficulté le taxon tel qu'il était conçu à l'époque. D'autre part, si nous écrivons, comme il est proposé ici :

Lobelia spicata var. *spicata* 1943,

nous renvoyons le lecteur à l'analyse de McVAUGH, sans lui attribuer non plus une épithète qu'il n'a pas créée.

On a pris, intentionnellement, un exemple facile : le dépouillement par les soins du Gray Herbarium de la littérature botanique américaine permet de retrouver aisément les unités subordonnées à l'espèce. En revanche, si l'on s'adresse à la flore de l'Ancien Monde, la difficulté est plus grande. Cependant, vu les moyens bibliographiques dont nous disposons, la recherche est possible (puisque nous aurons la date en mains) ; elle est en tous cas plus facile qu'en l'absence totale de référence.

L'emploi de la date permettrait de remédier aux très réels inconvénients signalés par LITARDIÈRE. Pour ne prendre qu'un des exemples fournis par cet auteur¹, rappelons le cas du *Juniperus oxycedrus* L. et de ses deux sous-espèces. (Le traitement des sous-espèces étant identique à celui des variétés, nous pouvons choisir cet exemple.) On serait en droit, écrit M. DE LITARDIÈRE, d'appliquer le nom de ssp. *oxycedrus* aussi bien au ssp. *rufescens* (Link) Deb. qu'au ssp. *macrocarpa* (Sibth. & Sm.) Ball selon qu'on suit BRIQUET (qui donne le *J. oxycedrus* L. sensu stricto comme synonyme du ssp. *rufescens*)

¹ *Taxon* 3 : 41 (note). 1954.

ou qu'on suit MAIRE (qui place le même *J. oxycedrus* sensu stricto en synonymie avec le ssp. *macrocarpa*). Si le type conservé de l'herbier de LINNÉ correspond bien au ssp. *macrocarpa*, comme il semble qu'on l'ait démontré, l'ambiguïté de l'épithète ssp. *oxycedrus* disparaît, en prenant soin de le dater 1878 (année de la publication par BALL du *Spic. Fl. maroc.* où se trouve le ssp. *macrocarpa*) pour qu'aucune confusion avec l'interprétation de BRIQUET (1910! *Prodr. Fl. corse* 1 : 46) ne puisse se produire. Rien ne s'opposerait d'ailleurs à ce que l'on précisât :

J. oxycedrus ssp. *oxycedrus* 1878, non 1910.

Rien ne s'opposerait non plus à ce que la citation fût complétée si le besoin s'en faisait sentir. Ainsi on écrirait soit :

Rumex obtusifolius ssp. *obtusifolius* 1926

soit, au cas où l'on voudrait donner plus de détails :

Rumex obtusifolius ssp. *obtusifolius* 1926 in *Neederl. Kruidk. Arch.* 1925 : 424,

ce qui permettrait de retrouver la description de ce ssp. dans le travail de DANSER.

Cependant, en employant ce système, il faudra se rappeler toujours que le taxon-type dont on cherche la description ne se trouvera pas nécessairement, dans la littérature, sous le nom qu'il porte dans les travaux modernes, mais peut-être sous son nom ancien. Les recherches seront certes difficiles, la référence étant incomplète, mais l'avantage d'avoir une date qui les limiterait et qui donnerait en même temps l'assurance que ce taxon a déjà été circonscrit et décrit, justifierait sans doute l'adoption de ce procédé.

